

Section 12
Région de Tadla-Azilal

Section 12- Région de Tadla-Azilal

Avant propos

La région de Tadla-Azilal s'étend sur une superficie de 16.996 Km² et regroupe deux provinces : Béni-Mellal et Azilal.

Elle se compose actuellement de 9 cercles, 32 caidats, 9 communes urbaines dont 7 à la province de Beni Mellal et 2 à la province d'Azilal, et 73 communes rurales dont 42 font partie du territoire de la province d'Azilal et 31 font partie de celui de la province de Beni Mellal.

La région de Tadla-Azilal est limitée à l'Ouest par les provinces d' El Kalâa des Sraghna et Al Haouz, au Nord par les provinces de Khouribga et Settat, à l'Est par les provinces d'Errachidia et Khénifra et au Sud par la province de Ouarzazate.

En 1994, La population de la région était de 1.324.662 habitants, soit 5% de la population totale du pays. La population rurale prédomine avec 66% contre 49,6% à l'échelle nationale. En ce qui concerne la densité de la population dans la région, elle est de 78 habitants/Km².

Cette population se répartit par province et par milieu comme suit :

- En ce qui concerne la province de Beni Mellal, elle s'étend sur une superficie de 7.196 Km² et a une population de 869.748 habitants, dont 386.505 sont dans le milieu urbain et 483.243 au milieu rural. La densité de la population est de 121 habitants/Km² ;

- Concernant la province d'Azilal, sa superficie est de 9.800 Km² et sa population est de 61.973 habitants dans le milieu urbain et 392.941 habitants dans le milieu rural, soit un total de 454.914 habitants, et une densité de 46 habitants/Km².

1- SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

1-1-Les secteurs sociaux

1-1-1-L'enseignement

L'enseignement dans la région comprend les quatre niveaux à savoir l'enseignement préscolaire, l'enseignement fondamental, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur.

✓ L'enseignement préscolaire

Le nombre des écoles de l'enseignement préscolaire s'élève à 822 écoles, dont les écoles coraniques représentent 98%. Le nombre des élèves inscrits dans ce type d'enseignement est de 34.126 élèves. Quant au nombre des élèves inscrits dans l'enseignement préscolaire moderne, il ne dépasse pas 838 élèves.

✓ L'enseignement fondamental

L'effectif des enfants scolarisés au 1er cycle de l'enseignement fondamental s'élève à 170.097 élèves dont 71.613 filles, soit 42%. Il est à remarquer que le nombre d'enfants scolarisés en milieu rural est de 112.290 dont 44.516 filles.

L'encadrement des élèves du premier cycle de l'enseignement fondamental public est assuré par 5.505 enseignants, répartis entre 275 établissements de 5.516 classes. Le taux d'encadrement est de 1 enseignant pour 31 élèves.

En ce qui concerne le deuxième cycle de l'enseignement fondamental public, l'effectif des inscrits s'élève à 39.853 élèves dont 15.038 filles, soit un taux de 40%. Ce cycle comprend 44 établissements avec 1.394 classes et le taux d'encadrement y est de 1 enseignant pour 18 élèves.

✓ **L'enseignement secondaire**

Le parc des établissements scolaires de ce type d'enseignement compte dans cette région 24 établissements dont la plupart est localisée à la province de Beni Mellal. Ces établissements assurent l'enseignement de 16.978 élèves dont 6.342 filles, soit un taux de 37%.

Il est à signaler que le nombre des élèves de l'enseignement secondaire privé n'est que de 770 élèves, dont 226 filles.

✓ **L'enseignement supérieur**

La région de Tadla-Azilal comprend 2 établissements de l'enseignement supérieur situés dans la province de Beni-Mellal: L'effectif des étudiants inscrits dans ces établissements s'élève à 4.741 étudiants dont 3.723 à la faculté des lettres et 1.018 à la faculté des sciences et techniques.

✓ **la formation professionnelle**

Concernant le nombre des élèves de la formation professionnelle, il est de 3.849 dont 2.228 inscrits au secteur public et 1.621 au secteur privé.

1-1-2-La santé

L'infrastructure sanitaire de la région comprend 134 établissements publics:

- 4 hôpitaux ;
- 84 dispensaires ;
- 42 centres de santé ;
- 4 cliniques.

Le secteur de la santé dans la région est caractérisé par une capacité litière d'un lit pour 1.943 habitants contre un lit pour 1.062 habitants à l'échelle nationale. L'encadrement médical est assuré par 280 médecins à raison d'un médecin pour 4.732

habitants. Ce taux devient plus faible au niveau de la province d'Azilal (1 médecin pour 9.891 habitants).

Par ailleurs, 38 médecins dentistes sont au service des habitants de la région, à raison d'un dentiste pour 34.860 habitants contre un dentiste pour 14.389 habitants à l'échelle nationale. La plupart de ces dentistes (34) exercent dans le secteur privé.

1-1-3-L'emploi

En matière d'emploi, le taux d'activité se situe à 29,2%, alors que le taux de chômage est de 15,6% avec 21,8% en milieu urbain et 12,3% en milieu rural. Par ailleurs, l'effectif des cadres exerçant dans la région est de 6.473, dont 93% au secteur public.

1-2- Les secteurs productifs

1-2-1- L'agriculture, la forêt et l'élevage

La Superficie Agricole Utile (SAU) s'étend sur 583.684 ha, soit 34% de la superficie globale. La superficie irriguée occupe 31% de la SAU. L'occupation des terres agricoles est dominée par les principales cultures céréalières (blé dur, blé tendre, orge et maïs) avec 69% de la SAU ; participant à raison de 14,8% à la production nationale. Les cultures industrielles, notamment la betterave et le coton, qui n'occupent que 3% de la SAU contribuent avec 35% à la production nationale. Quant aux plantations fruitières, les productions agrumicoles et oléicoles représentent respectivement 20% et 19% de la production nationale. Concernant la production laitière, la région contribue à hauteur de 17,2% de la production nationale.

La région de Tadla-Azilal est aussi une région à vocation d'élevage. L'effectif du cheptel est de 2.041.343 têtes dont 1.082.052 à Beni Mellal et 959.291 à Azilal.

Le cheptel de la région se répartit comme suit :

- 181.992 têtes de bovins dont 132.835 à Beni Mellal et 49.175 à Azilal ;
- 1.296.839 têtes d'ovins dont 791.844 à Beni Mellal et 504.995 à Azilal ;
- 562.464 têtes de caprins dont 157.373 à Beni Mellal et 405.091 à Azilal.

Concernant le secteur forestier, il occupe une superficie globale de 500.106 ha, soit 29% de la superficie totale de la région. Les forêts naturelles représentent 97% de la superficie forestière de la région. L'essence principale est le chêne vert avec 60% de la superficie forestière.

1-2-2- L'industrie, l'artisanat et les mines

Le secteur de l'industrie est dominé par l'agro-industrie qui regroupe 64 établissements et occupe 2.368 employés permanents. La production totale de ces unités est comptabilisée à plus d'un milliard de Dirhams. Quant au secteur artisanal régional, il comprend 11 coopératives et emploie 7.400 artisans.

Le secteur minier est caractérisé par une production de 4.812 tonnes dont 20% sont destinées à l'exportation.

1-2-3- Le tourisme

Pour le secteur touristique, l'infrastructure hôtelière de base se compose de 43 hôtels, dont 16 classés (1.700 lits). Toutefois, le taux d'occupation n'est que de 11% de la capacité totale.

1-3- L'infrastructure de base

Concernant le réseau routier, qui s'étend sur une longueur de 4.506 km dont 34% revêtus, il est constitué de :

- 210 Km de routes nationales entièrement revêtues ;

- 861 Km de routes régionales revêtues à 69% ;
- 925 Km de routes provinciales revêtues à 76% ;
- 2.510 Km de routes communales dont seulement 40 Km sont revêtus.

En ce qui concerne le parc automobile, la région compte 5.244 véhicules dont 63% de véhicules touristiques.

En outre, la région dispose d'importantes ressources en eaux de surface, représentant 10% du potentiel national mobilisé. Dans le domaine de l'eau potable, le taux de couverture est de 25% et la consommation ne représente que 53% de la production.

En matière d'électricité, le taux de couverture est de 54%, la consommation représente 27% de la production et le nombre de communes desservies est de 56 soit 68% de l'ensemble des communes de la région.

Le réseau de postes et télécommunications est caractérisé par un taux d'abonnement téléphonique de 16%.

En matière d'assainissement, seulement 16% des ménages sont reliés au réseau d'assainissement liquide. Le volume des rejets liquides est estimé à 4,4 millions de m³. Quant à l'assainissement solide, le taux de collecte des déchets n'est que de 36%. Il est à signaler que l'opération de la collecte effectuée dans la région est basée principalement sur des méthodes qui ne tiennent pas compte de l'environnement des périphéries régionales.

2- STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

Sur le plan agricole et forestier, on note que la région de Tadla-Azilal dispose d'importantes ressources naturelles caractérisées par leur diversité. Les ressources en eau

représentent 10% du potentiel national mobilisé et permettent l'irrigation de 18% de la superficie irriguée à l'échelon national. De plus, la région dispose d'un potentiel forestier riche et diversifié couvrant une superficie de 500.106 Ha et située surtout en zone de montagne. Il constitue une source importante de la production du fourrage. Cependant, l'irrégularité de la pluviométrie, l'insuffisance des infrastructures de base et la pression démographique constituent une entrave au développement agricole.

Pour le secteur de tourisme, il est à noter que la région, de part sa situation géographique stratégique, enrichie par l'existence de plusieurs sites touristiques, constitue un cadre propice et incitateur pour le développement touristique. Cependant, la faiblesse des investissements entrave la promotion de ce secteur.

Le secteur minier constitue lui aussi un pilier du développement de la région mais se caractérise par la faiblesse des productions et l'enclavement des sites miniers, ce qui nécessite une réflexion pour le développement de ce secteur.

Concernant l'industrie, on note l'existence d'importantes productions agricoles et la connexion du secteur routier au réseau national. Cependant, la concurrence des grands pôles industriels voisins (Casablanca et Settat) limite les investissements dans la région.

Pour le secteur commercial, la région dispose d'un marché diversifié et ouvert et d'une importante demande extérieure à la région. Cependant, ce secteur souffre de plusieurs contraintes parmi lesquelles on note le manque d'organisation et l'émergence du secteur informel.

Concernant le secteur d'habitat, il a été constaté que le principal atout réside dans la solvabilité de la majorité des

couches sociales auxquelles sont destinés ces types de projets. Toutefois, le développement de ce secteur constitue une pression sur les terres agricoles et enregistre un accroissement de l'habitat anarchique.

L'analyse détaillée des atouts et faiblesses qui caractérisent les principaux secteurs de la région est présentée ci-après.

2-1-Les atouts et les potentialités :

- Importance des ressources en eau de surface (10% du potentiel national mobilisé), et des ressources souterraines (13% du potentiel national);

- En ce qui concerne l'agriculture, la région se caractérise par l'abondance des terres favorables à la mise en valeur agricole, et l'existence d'importants équipements hydro-agricoles. La superficie irriguée représente 31% de la SAU de la région et 8% de la superficie irriguée au niveau national. La région se distingue aussi par une production agricole importante et diversifiée (betterave, céréales, agrumes, oliviers, maraîchage, fourrages) et par une production importante du lait, de la viande et de la laine. Par ailleurs, la nature de la région permet la diversification des cultures et se caractérise par l'existence d'espèces mellifères favorables au développement de l'apiculture en plus de la proximité des centres de consommation et de la présence d'un réseau dense d'encadrement et un savoir faire acquis. En matière de forêts, les principaux atouts de la région sont: l'existence du relief entièrement montagneux situé à plus de 1.000 m d'altitude, un patrimoine forestier étendu en zone de montagne et l'importance des recettes forestières au profit de l'Etat et des communes;

- En matière de tourisme, la région se caractérise par la présence d'intérêts biologiques, touristiques et

environnementaux et d'un cadre naturel très varié, enrichi par l'existence de plusieurs sites touristiques avec un potentiel naturel propice au développement de plusieurs formules de tourisme notamment le tourisme de montagne, la chasse, les randonnées pédestres et équestres, la pêche en eau vive et le ski. Par ailleurs, la région recèle un patrimoine culturel et civilisationnel important, une situation géographique stratégique au centre du pays et entre deux grandes villes impériales du Maroc : Fes et Marrakech, une infrastructure hôtelière de base assez importante, un encadrement de tourisme de montagne (centre de formation des guides de montagne) et un climat favorable au tourisme spécialisé. Tous ces facteurs, font de la région un lieu propice pour le développement du tourisme;

- Dans le domaine des mines, la région est riche en substances minérales notamment le plomb, le zinc, le cuivre, le fer et le marbre. Par ailleurs, le nombre de permis de recherche et d'exploitation s'élève à 107 (dont 75% à Azilal) et le gisement de Sidi Chenane constitue l'extension du plateau des phosphates dans la région;

- Parmi les principales potentialités de la région qui peuvent contribuer au développement du secteur industriel, la présence des zones industrielles opérationnelles, d'un réseau routier articulé au réseau national et d'un réseau de télécommunication moderne. En outre, l'importance du transfert en devises des ressortissants marocains à l'étranger et les surplus agricoles investissables peuvent jouer un rôle important dans le financement des investissements industriels. Parallèlement à ces potentialités, le secteur industriel peut profiter de la demande importante sur les produits agricoles et sur les facteurs de production, de la possibilité de créer d'autres zones industrielles, de l'existence d'un marché diversifié et ouvert, et d'une demande extérieure importante. Par ailleurs, le secteur de

l'enseignement, de la recherche scientifique et de la formation professionnelle peut jouer un rôle essentiel dans le développement industriel par la recherche et l'expérimentation et par la formation des cadres. C'est que la région comprend deux facultés permettant la recherche scientifique et des instituts de formation professionnelle de diverses disciplines (comptabilité, informatique, gestion des entreprises);

- En matière de commerce et de services, la région compte une infrastructure importante caractérisée par l'existence d'un marché de gros des légumes et des fruits, des centres commerciaux et des marchés hebdomadaires et par l'existence d'un réseau bancaire développé dans la région.

- Dans le domaine de l'habitat, il faut signaler l'existence d'une demande importante en lots équipés à l'habitat dans le milieu urbain et la solvabilité de la majorité des couches sociales auxquelles sont destinés les projets de l'habitat social.

2-2- Les faiblesses et les contraintes :

*** L'agriculture**

- Une pluviométrie irrégulière et une topographie et une nature des sols limitant la mise en valeur agricole en zone de montagne ;

- Le statut juridique collectif des terres est une contrainte au développement de l'agriculture ;

- Insuffisance d'infrastructure de transformation et de conditionnement des produits agricoles ;

- Taux élevé d'analphabétisme des agriculteurs, ce qui limite le transfert de technologies et l'adaptation aux conseils de vulgarisation ;

- Insuffisance des infrastructures de base (eau potable, électrification, pistes agricoles) pour assurer un développement rural durable.

*** Le tourisme**

- Absence d'une assiette foncière réservée aux investissements touristiques ;

- Absence d'activités parallèles au tourisme ;

- Enclavement de la région notamment la zone de la montagne ;

- Non-diversification de l'infrastructure touristique (absence de villages et résidences touristiques) ;

- Concentration de l'infrastructure hôtelière dans certains centres urbains notamment la ville de Béni Mellal.

*** Les mines**

- La plupart des zones de mines sont enclavées dans les montagnes, ce qui défavorise leur exploitation ;

- L'absence d'infrastructure de base influence beaucoup le coût de production des mines.

*** L'industrie**

- Procédures administratives lentes dans le domaine de l'industrie;

- Absence d'infrastructure aéroportuaire et ferroviaire ;

- Absence de zone industrielle concernant la petite et la moyenne industrie dans certaines communes comme Fkih ben Saleh et Souk Sebt ;

- Proximité du grand pôle industriel (Casablanca et Settat).

*** Le commerce**

- La complexité des procédures administratives se solde souvent par la lenteur dans l'octroi des autorisations de commerce;

- Régime fiscal (local et général) contraignant et grève lourdement les revenus des commerçants ;

- Situation de rente dont bénéficient certaines entreprises (agrément, quota...);

- Le secteur informel exerçant une concurrence déloyale sur le secteur organisé.

*** L'habitat**

- Insuffisance de la couverture de la région par les documents définitifs d'urbanisme ;

- Localisation de certains centres urbains et ruraux au sein du périmètre irrigué ;

- Procédures administratives longues et rigides dans le secteur de l'habitat;

- Taxes imposées à l'activité du secteur de l'habitat ;

- Non-immatriculation des terrains susceptibles d'être lotis ;

- Insuffisance de l'infrastructure des équipements VRD notamment en milieu rural.

2-3- Les axes de la stratégie de développement :

La région Tadla-Azilal est essentiellement à vocation agricole et forestière, l'agriculture constitue le principal axe stratégique pour un développement socio-économique efficace et durable. Dans ce secteur, l'agriculture irriguée doit continuer à jouer le rôle de locomotive tout en renforçant la solidarité entre l'irrigué et le bour.

En outre, et en vue de sauvegarder et promouvoir les potentialités écologiques dont dispose la région, une approche participative et partenariale impliquant les populations et les autres acteurs dans les actions de protection et de mise en valeur des ressources forestières s'avère nécessaire.

Pour assurer un développement global et cohérent, le secteur du tourisme est appelé, lui aussi, à jouer un rôle important pour la relance du développement de la région, vu les potentialités touristiques de la région notamment en zone de montagne.

Ainsi, et pour une meilleure valorisation des productions et potentialités de la région, l'organisation du secteur commercial est d'une importance capitale. La concrétisation de ce rôle va passer par la valorisation des productions agricoles et le développement de l'agro-industrie.

La définition de la stratégie concernant les principaux secteurs productifs est présentée comme suit :

*** L'agriculture**

Les composantes essentielles de la stratégie de développement de l'agriculture sont :

- L'extension de l'irrigation durant le plan quinquennal sur une superficie de l'ordre de 20.000 Ha, ce qui va porter la superficie totale irriguée à 200.000 Ha ;
- L'amélioration de la productivité des principales cultures pour s'approcher du potentiel permis;
- La promotion de l'organisation professionnelle et l'institution d'un partenariat autour des filières principales regroupant producteurs, industriels et administration ;
- Le développement d'une agro-industrie en mesure de valoriser sur place les produits agricoles ;

- Le renforcement des capacités d'adaptation de l'agriculteur pour faire face aux changements continuels observés au niveau des exigences des marchés ;

- La valorisation des capacités entrepreneuriales des ressources humaines impliquées dans le développement agricole et qui sont l'exploitant, l'ouvrier agricole et la femme rurale. Cette valorisation s'effectuera essentiellement par la formation, la couverture sociale et le développement des services de base en milieu rural.

*** Les forêts**

Pour conserver le patrimoine végétal de la forêt et sa diversité, et pour établir une gestion forestière durable, la stratégie de développement du secteur forestier est axée sur les points suivants :

-Contrôle du régime des eaux et de l'érosion dans le bassin versant et la lutte contre l'envasement des barrages ;

-Etablissement d'un équilibre sylvo-pastoral durable favorable à la forêt et bénéfique aux populations;

-Consolidation et développement du potentiel de production forestière en quantité et en qualité, en vue d'accroître la valeur ajoutée de la filière bois;

-La prise en compte des espaces boisés comme facteur d'équilibre social et culturel dans le développement de l'urbanisme et des infrastructures;

-Promotion d'une approche participative et partenariale visant l'implication des populations et des promoteurs privés dans les actions de protection et de mise en valeur des écosystèmes forestiers.

*** Le tourisme**

- Améliorer et relancer l'environnement touristique ;

- Préserver les sites touristiques existants dans la région ;
- Se positionner sur de nouveaux créneaux (tourisme culturel et de montagne) afin d'assurer la diversification du produit touristique.

*** Les mines et les carrières**

- Optimisation de l'exploitation des mines ;
- Faire participer la population locale à l'installation des petites unités d'extraction.

*** L'industrie**

- Amélioration des fonctions d'accueil et d'assistance ;
- Amélioration de l'environnement propice pour le développement industriel (infrastructure de base).

*** Le commerce**

- Organiser le secteur et les commerçants ;
- Accroître l'efficacité commerciale ;
- Valoriser les potentialités de la région;
- Intégrer progressivement le commerce informel dans le tissu organisé.

*** L'habitat**

- Couvrir la région par des documents d'urbanisme notamment le schéma directeur d'aménagement de la région ;
- Lever les obstacles d'ordre foncier pour faciliter les programmes d'habitat ;
- Poursuivre le programme de recasement des ménages vivant dans les bidonvilles ;
- Lancer de nouvelles opérations de restructuration et d'équipement des quartiers non réglementaires;

- Encourager la réalisation de logements sociaux par le secteur privé ;

- Programmer des opérations ciblées en milieu rural en parallèle avec les programmes d'adduction d'eau potable, d'électrification et de desserte routière lancés dans ce milieu ;

- Encourager le développement du mouvement associatif (coopératives, amicales de quartier).

En conclusion et compte tenu de ses ressources prévisionnelles, les axes d'intervention prioritaires de la région se présentent comme suit :

- l'espace commercial;

- le désenclavement du monde rural par l'ouverture et l'aménagement des pistes rurales ;

- la protection civile ;

- le tourisme;

- l'approvisionnement des populations rurales en eau potable ;

- l'électrification rurale ;

- la protection de l'environnement ;

- le développement culturel ;

- la construction et l'équipement du siège de la région.

3- PROGRAMME D'ACTION

Pour concrétiser les axes de la stratégie de développement, les collectivités locales de la région ont présenté, chacune en ce qui la concerne, un programme d'investissement pour la période du plan. Ainsi, les investissements prévus par l'ensemble des collectivités locales de la région s'élèvent à 817.298.181 DH pour le financement des projets du noyau dur. Quant au coût de la banque de projets, il est de l'ordre de 3.873.171.299 DH.

La situation générale du plan de développement économique et social de la région de Tadla-Azilal se présente comme suit :

Tableau 1: Répartition du nombre et du coût des projets par type de programme

Type de programme		Nombre de projets	Coût (en DH)
Noyau dur	Projets en cours	137	150.104.737
	Projets nouveaux	529	667.193.444
Banque de projets		822	3.873.171.299
Total		1.488	4.690.469.480

3-1-Le noyau dur du plan

a- Les projets en cours de réalisation

Il s'agit des projets qui ont été initiés par les collectivités locales avant l'exercice 1999-2000 et dont l'achèvement est prévu au cours de la période du plan.

En principe, ces projets devront constituer une complémentarité avec les projets nouveaux pour constituer le noyau dur du plan .

Le nombre de projets en cours de réalisation est de 137. Leur coût global correspond à une enveloppe budgétaire de 150.104.737 DH, ce qui représente plus de 18% du coût du

noyau dur des collectivités locales de la région. Leur répartition sectorielle se présente comme suit :

Tableau 2 : Répartition du coût des projets en cours de réalisation par secteur d'intervention

Secteurs	Montant	%
Equipements sociaux	669.140	0,45
Equipements éducatifs et de formation	120.000	0,08
Distribution d'eau	5.031.857	3,35
Distribution d'électricité	89.261.060	59,46
Assainissement solide	3.187.578	2,12
Assainissement liquide	1.227.900	0,82
Equipements spécialisés	20.693.477	13,79
Vicinalité et routes secondaires	1.802.990	1,20
Aménagements communaux	18.788.283	12,52
Voirie et éclairage public	1.395.119	0,93
Bâtiments administratifs	7.927.333	5,28
Total Général	150.104.737	100,00

Il ressort de cette répartition sectorielle la prédominance des secteurs d'infrastructure de base à savoir l'électrification, les équipements spécialisés et les aménagements communaux avec respectivement 60%, 14% et 13% des investissements relatifs aux projets en cours de réalisation.

b- Les projets nouveaux

*** Répartition des investissements par type de collectivité locale**

Les investissements prévus dans le cadre du plan par l'ensemble des collectivités locales de la région pour la réalisation de projets nouveaux s'élèvent à 667.193.444 DH et se présentent comme suit :

Tableau 3 : Répartition du nombre et du coût des projets nouveaux par type de collectivité

Type de collectivité	Nombre de projets	Coût	%
Région	9	83.731.845	12,55
Provinces	23	83.085.000	12,45
Communes urbaines	111	372.942.535	55,90
Communes rurales	386	127.434.064	19,10
Total	529	667.193.444	100

Ainsi, les investissements des assemblées provinciales seront de l'ordre de 83.085.000 DH, soit plus de 12% des investissements prévus pour le financement des projets nouveaux.

Les communes urbaines participeront avec une enveloppe globale de 372.942.535 DH, soit 56% du montant global de ces investissements.

Les communes rurales participeront avec un investissement de 127.434.064 DH, soit 19% des investissements prévus.

La région, comme collectivité locale, prévoit la mobilisation de 83.731.845 DH pour la réalisation de 9 projets à caractère régional, soit près de 13% du volume global des investissements prévus pour la réalisation des projets nouveaux.

*** Répartition des investissements par source de financement**

Le montage financier des projets prévus se présente comme suit :

-Les ressources propres et les ressources affectés: 91% de l'ensemble des investissements soit un montant de 61.010.444 DH;

-Les emprunts contractés principalement auprès du FEC: 8% soit 52.183.000 DH ;

-Les dons: évalués à 5 millions de dirhams, soit 0,75% de l'ensemble des investissements.

*** Répartition des investissements par secteur**

Tableau 4 : Répartition du nombre et du coût des projets nouveaux par secteur d'intervention

Secteurs	Montant	%	Nombre de projets
Equipements sociaux	24.741.791	3,71	26
Equipements éducatifs et de formation	4.408.910	0,66	3
Distribution d'eau	52.477.590	7,87	96
Distribution d'électricité	45.733.222	6,89	47
Assainissement solide	45.977.464	6,89	14
Assainissement liquide	8.400.000	1,26	10
Transport urbain	-	-	0
Equipements spécialisés	87.626.860	13,13	89
Vicinalité et routes secondaires	56.943.363	8,53	80
Aménagements communaux	112.045.181	16,79	100
Voirie et éclairage public	137.364.083	20,59	33
Bâtiments administratifs	91.474.980	13,71	31
Total Général	667.193.444	100,0	529

Il ressort du tableau ci-dessus l'importance des projets nouveaux programmés dans le cadre du noyau dur du plan de la région. Ces projets concernent des secteurs prioritaires qui sont en relation directe avec la promotion et l'amélioration des conditions de vie des populations de cette région, notamment les investissements à réaliser dans les secteurs de la construction des routes pour le désenclavement du milieu rural, des équipements spécialisés à caractère économique, de la construction et de l'extension du réseau de voirie et d'éclairage public, des aménagements communaux (relogement des bidonvillois, aménagement de places et jardins publics, création de

lotissements, ...), de la distribution d'électricité et plus particulièrement l'électrification rurale, des équipements sociaux (promotion de l'habitat social, création de terrains de sport, construction de complexes socioculturels, ...), de la distribution d'eau potable, de l'assainissement solide et liquide, et des bâtiments administratifs.

Tableau 5 : Echancier de réalisation des projets nouveaux par type de collectivité

Type de collectivité	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Région	27.422.849	14.727.249	13.527.249	14.027.249	14.027.249
Provinces	27.975.000	13.660.000	16.050.000	13.800.000	11.600.000
Communes urbaines	77.371.500	61.168.483	99.633.552	61.967.000	72.802.000
Communes Rurales	29.840.818	25.819.247	20.931.820	22.963.320	27.878.859
Total	162.610.167	115.374.979	150.142.621	112.757.569	126.308.108

La première année du plan connaîtra la part la plus importante de l'investissement, ceci serait dû principalement aux crédits de report et aux excédents de recettes prévisionnelles. Le montant prévu se chiffre à 162,6 millions de Dirhams, soit 24% des investissements prévus au cours du plan pour la réalisation des projets nouveaux du noyau dur des collectivités locales de la région.

Au cours de cette année, les communes urbaines participeront à l'investissement à hauteur de 77 millions de Dirhams. Cette enveloppe sera de 99,6 millions de Dirhams pendant la troisième année du plan. La moyenne annuelle des investissements des communes urbaines est de l'ordre de 74,6 millions de DH.

Les communes rurales réserveront une enveloppe financière de 30 millions de DH pour la première année du plan, soit 18%

des investissements prévus pour cette année. Leurs investissements connaîtront une régression au cours des 2ème et 3ème années, puis une amélioration au cours des 2 dernières années. En moyenne, les investissements des communes rurales seront de l'ordre de 25,5 millions de DH par an.

D'autres part, on assistera à une baisse notable des budgets d'investissement des Assemblées Provinciales à partir de la deuxième année du plan. Ils passeront de 28 millions de Dirhams la première année du plan à 13,7 millions de Dirhams la deuxième année, puis à 11,6 millions de Dirhams la dernière année du plan, soit une régression de 60% durant la période du plan.

En terme de moyenne annuelle réservée à l'investissement durant la période du plan, les communes urbaines participeront avec 74,6 millions de Dirhams, suivies des communes rurales avec 25,5 millions de Dirhams, la région avec 16,7 millions de Dirhams et en dernière place les provinces avec 16,6 millions de Dirhams.

3-2 La banque de projets

Les collectivités locales ont présenté, chacune dans le cadre de son plan de développement, une banque de projets qui regroupe les programmes proposés et dont le financement reste à rechercher. Cette banque contient 822 projets pour un coût global de 3.873.171.299 DH. La répartition sectorielle de ces projets se présente comme suit :

**Tableau 6 : Répartition du coût de la banque des projets
par secteur d'intervention**

Secteurs	Montant	%
Equipements sociaux	177.607.550	4,59
Equipements éducatifs et de formation	26.410.000	0,68
Distribution d'eau	176.389.125	4,55
Distribution d'électricité	1.225.177.916	31,63
Assainissement solide	371.712.459	9,60
Assainissement liquide	115.000.000	2,97
Equipements spécialisés	239.298.965	6,18
Vicinalité et routes secondaires	1.112.092.526	28,71
Aménagements communaux	261.729.458	6,76
Voirie et éclairage public	141.359.300	3,65
Bâtiments administratifs	26.394.000	0,68
Total Général	3.873.171.299	100

L'examen de la répartition sectorielle du coût de la banque des projets révèle la priorité accordée aux secteurs de distribution d'électricité avec 32% du coût global de la banque des projets, et des vicinalités et routes secondaires avec 29%.

L'importance de la l'enveloppe de la banque des projets montre l'importance des efforts à consentir par les différents intervenants en matière d'investissement, particulièrement dans les domaines de la distribution d'électricité et de construction de pistes et routes secondaires. Par ailleurs, il est nécessaire de rechercher de nouvelles formules innovatrices en matière de partenariat (contrat plan, fonds régional de développement, Intercommunalité...), de gestion ou de concession et de les adapter aux spécificités régionales et locales.

ARTICLE 12- RÉGION DE TADLA-AZILAL	507
1-LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE	509
2- STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	513
3- PROGRAMME D'ACTION	524